

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 20 octobre 2020

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni à l'Hôtel du Département du Doubs à BESANCON, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 20 octobre 2020 à 9 h 30.

Étaient présents :

- M. Philippe ALPY
- M. Christian BONNET
- Mme Christine COREN-GASPERONI (procuration à M. BONNET à partir de 11 h 00)
- M. Marcel COTTINY
- Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
- M. Nicolas DIAMANDIDES
- M. Jean-Pierre GURTNER (procuration à Mme PAUL à partir de 11 h 40)
- Mme Elise DOUCHEZ
- M. Abdelaziz KOUSSOURI
- M. François LAIGNEAU
- Mme Myriam LEMERCIER
- Mme Sylviane MAXEL
- M. Jean-Louis NORIS (départ à 11 h 55)
- Mme Denise PAUL
- Mme Soledade ROCHA
- M. Pascal ROUTHIER
- Mme Danièle TETU
- M. Gérard THIBORD

Préfecture du Doubs

28 OCT. 2020



Contrôle de légalité

M. Patrick VAUTERIN, Commissaire du Gouvernement

Excusés :

- M. Mohamed ABID
- M. Daniel DEFASNE
- M. Denis SCHNOEBELLEN (procuration à Mme BOUQUIN)
- M. Pierre SIMON (procuration à Mme CUENOT-STALDER)

Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Assistaient à la séance :

- M. Laurent GAUNARD, Directeur Général
- Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
- M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
- Mme Nadia SKAKNI, Directrice Administrative et Financière
- Mme Lucie LOUVET, responsable communication
- Mme Evelyne VENITUCCL, Directrice des Ressources

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2020**

**PROJET DE DELIBERATION N° 2020.05.010
FIXATION DES PRIX DES LOYERS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS**

VU l'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation le Conseil d'Administration arrête les orientations en matière de politique des loyers et d'évolution du patrimoine,

VU les tarifs proposés dans le rapport,

VU la convocation envoyée le 9 octobre 2020 aux membres du Conseil d'Administration contenant le projet de délibération,

CONSIDERANT que les prix proposés tiennent compte du jeu de l'offre et de la demande selon les communes et les quartiers, et de l'état des locaux,

DECIDE à l'unanimité de valider les prix ci-dessous :

ADRESSE	SUPERFICIE EN M ²	LOYER PROPOSE A LA RELOCATION
VALENTIGNEY 10 rue de Villedieu	70	7 437,49 €
BESANCON 10 rue de la Vieille Monnaie	46	3 978,72 €
BESANCON 6 rue de la Vieille Monnaie	72	6 912,00 €
MONTBELIARD 2 avenue Léon Blum	19,95	1 526,77 €
MONTBELIARD 2 avenue Léon Blum	40,47	2 160,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Préfecture du Doubs

Reçu le **28 OCT. 2020**



Contrôle de légalité

La Présidente,
Christine BOUQUIN

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 OCTOBRE 2020

RAPPORT N° 2020.05.010

FIXATION DES PRIX DES LOYERS COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

L'article R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation stipule que :

« Le Conseil d'Administration arrête les orientations en matière de politique des loyers et d'évolution du patrimoine »

Habitat 25 dispose de quatre locaux disponibles ou bientôt disponibles, le prix des loyers proposé à la relocation tient compte du jeu de l'offre et de la demande selon les communes et les quartiers, et de l'état des locaux.

ADRESSE	SUPERFICIE EN M ²	DISPONIBILITE	ANCIEN LOYER ANNUEL H.T.	LOYER PROPOSE A LA RELOCATION
VALENTIGNEY 10 rue de Villedieu	70	immédiate	7 437,49 €	7 437,49 €
BESANCON 10 rue de la Vieille Monnaie	46	01/01/2021	3 978,72 €	3 978,72 €
BESANCON 6 rue de la Vieille Monnaie	72	26/01/2021	6 912,00 €	6 912,00 €
MONTBELIARD 2 avenue Léon Blum	19,95	21/02/2021	1 526,77 €	1 526,77 €
MONTBELIARD 2 avenue Léon Blum	40,47	21/02/2021	2 160,00 €	2 160,00 €

Le Conseil d'Administration est invité à valider les tarifs proposés dans le tableau ci-dessus.

Préfecture du Doubs

Laurent GAUNARD
Directeur Général

Reçu le 28 OCT. 2020



Contrôle de légalité